

PROJET TMR

Sondages archéologiques
7 au 16 juin 2021



*Marie-Paule Guex
Olivier Paccolat
Marc-André Haldimann*

Juillet 2021

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
FICHE SIGNALÉTIQUE	5
1. TRAVAUX EFFECTUÉS	7
2. CONSTATS ARCHÉOLOGIQUES	7
2.1 Les dépôts alluvionnaires	7
2.2 Les vestiges archéologiques	10
2.3 Conclusions	15
LES AMPHORES MISES AU JOUR DANS LE SONDAGE SD12 (K 9779)	17
1. Contexte de découverte	17
2. Méthode	17
3. Le mobilier mis au jour	18
3.1 Les importations non amphoriques	18
3.2 Les importations amphoriques	18
3.3 Les céramiques régionales	23
4. Datation et esquisse d'interprétation du contexte	24
Bibliographie	25
ANNEXES	27
Relevés :	
Relevé 1 - Plan de situation des sondages	
Relevé 2 - Plan des sondages Sd11 et Sd12	
Relevé 3 - Plan du sondage Sd14	
Relevé 4 - Coupe télescopée Sd1 à Sd13	
Relevé 5 - Plan de situation générale	
1 - Liste des sondages	33
2 - Liste des unités de terrain (UT)	33
3 - Liste des relevés	37
4 - Liste du mobilier	37
5 - Liste du mobilier du sondage SD12 (K9779)	38

RÉSUMÉ

Afin de vérifier la présence de vestiges dans l'emprise du projet¹ des TMR, quatorze sondages ont été pratiqués à distance régulière les uns des autres (20-25 m), d'une profondeur maximale de 2 m, le long de la voie du chemin de fer actuelle. Répartis sur une longueur de près de 400 m, ils ont permis d'évaluer les risques archéologiques liés au projet de construction et de définir trois secteurs apportant des données complémentaires sur l'occupation antique de la périphérie sud de Martigny / *Forum Claudii Vallensium* (Relevé 5, A, B, C).

A **Une zone en dehors du bâti (Sd1 à Sd5)**

Dans le secteur compris entre les sondages Sd1 et Sd5, les vestiges archéologiques sont absents sur une profondeur de 2 m. Les sédiments qui forment le sous-sol sont des alluvions fines de débordement de rivière ou, à partir d'une profondeur de 1,40 m, des graviers de chenaux ou de fond de lit de rivière. Leur pendage général nord-est est régulier. Ce secteur correspond au fond de la plaine en dehors de la ville antique.

Les excavations devront faire l'objet d'une surveillance voire d'une fouille en cas de vestiges avérés.

B **Le bras de rivière de la Dranse (Sd6 à Sd10)**

Entre les sondages Sd6 et Sd10, on constate un changement dans la séquence stratigraphique. Des alluvions fines sont présentes jusqu'à une profondeur de plus de 2,20 m ; elles comblent un bras de la Dranse, déjà repéré près de l'amphithéâtre et dans les *insulae* 5, 7, 8, 9 et 10. Ce chenal a par endroits entièrement dévasté les vestiges archéologiques. Observé sur une longueur de plus de 100 m en diagonale par rapport à l'axe du bras de rivière, sa largeur peut être estimée à près de 50 m. Plusieurs épisodes d'inondations désastreux sont documentés historiquement, en 1469 et 1640 – celles de 1595 et de 1818 étant liés aux débâcles du Giétro.

Les excavations feront l'objet d'une simple surveillance pour s'assurer qu'aucun vestige n'est plus conservé.

C **Les vestiges archéologiques (Sd11 à Sd14)**

Les vestiges d'époque romaine apparus sur une longueur de 160 m. La frange nord-est de ce quartier semble détruite par le bras de la Dranse. Les murs et les structures appartiennent au quartier se développant au sud de l'*insula* 6. Plusieurs phases d'occupation ont été identifiées, la plus importante révélant la présence d'un dépôt exceptionnel d'amphores romaines. Selon les premières données chronologiques, l'occupation couvre une grande partie de l'époque romaine (1^{er}-3^e s.).

Toute excavation de plus de 0,80 m de profondeur devra faire l'objet d'une fouille au préalable.

¹ Ajout d'une seconde voie entre le CERM et le tennis, et construction d'un nouveau quai ; la longueur de l'emprise des travaux étant de 400 m.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Martigny VS, district de Martigny
Chantier :	Chemin de fer Martigny – Orsières, secteur CERM – tennis.
Sigle :	MRE21
Coordonnées :	CNS1325, 2°57'17.60" / 1°105'00.00". Altitude : 474 – 476 m.
Projet :	Sondages de diagnostic.
N° parcelles	10676, 10659, 13540
Maître d'ouvrage :	Transports de Martigny et Régions SA (TMR)
Terrassement :	Uberti SA, Martigny
Surface analysée :	14 sondages de 1,60 m de largeur pour une longueur comprise entre 2,90 et 5,20 m et une profondeur variant entre 1,30 et 2,20 m.
Date de l'intervention :	7 au 16 juin 2021, 2 personnes sur place
Coordination :	Office cantonal d'archéologie (OCA), Jordan Anastassov
Mandataire :	Bureau InSitu Archéologie SA, Sion (Olivier Paccolat)
Equipe de fouille :	1 archéologue (Marie-Paule Guex), 1 fouilleur spécialisé, 1 technicien (topo et photogrammétrie).
Elaboration rapport :	Marie-Paule Guex
Topographie :	OCA, InSitu SA
Photogrammétrie :	InSitu SA
Dessins/infographie :	Marianne de Morsier Moret
Mise en page :	Carole Meylan
Contexte archéologique :	Zone urbaine périphérique
Datation :	Période romaine

1. TRAVAUX EFFECTUÉS

Le creusement des quatorze sondages a été effectué au moyen d'une pelle mécanique par l'entreprise Uberti SA, sous les directives et la surveillance des collaborateurs du bureau In-Situ SA. La profondeur des tranchées a été déterminée sur la base de l'apparition du terrain naturel¹ ou de la présence de vestiges. Les sondages Sd1 à Sd10 se sont révélés négatifs et n'ont livré aucun vestige ; ils permettent toutefois de comprendre les dépôts sédimentaires. Les sondages Sd11 à Sd14 ont en revanche livré des vestiges archéologiques importants.

Pour chaque sondage, qu'il soit positif ou négatif, les profils stratigraphiques ont été finement nettoyés afin d'appréhender précisément la séquence sédimentaire. Des coupes schématiques ont été réalisées dans les sondages négatifs, accompagnées d'une couverture photographique. Pour les sondages positifs, une documentation plus élaborée a été réalisée (photogrammétrie, dessins à l'échelle). Dans le sondage Sd12, une couche de démolition contenant une grande quantité de tessons d'amphores a été mise au jour lors du terrassement. Etant donné la densité du mobilier, la surface de la couche a été dégagée manuellement et rapidement documentée. Le dépôt a été ensuite fouillé finement, puis le terrassement à la pelleuse a été poursuivi jusqu'à l'apparition d'alluvions naturelles (rivière) à 2 m de profondeur.

Un tableau résumant les résultats obtenus pour chaque sondage est présenté à la fin de ce rapport, mentionnant les principales caractéristiques avec notamment le niveau d'apparition des vestiges et la profondeur des sondages. Plusieurs relevés sont proposés : un plan montrant la situation des sondages (**Relevé 1**) ainsi que deux plans (**Relevés 2 et 3**) des vestiges repérés dans les sondages Sd11, Sd12 et Sd13 d'une part, et dans le sondage Sd14 d'autre part. Une coupe télescopée² vue vers le nord-ouest à travers les sondages Sd1 à Sd13 a été restituée à partir des relevés de terrain (**Relevé 4**). Elle montre les principaux ensembles sédimentaires naturels (Sd1 à Sd5, Sd6 à Sd10) et les niveaux anthropiques du secteur archéologique (Sd11 à Sd13 ; le sondage Sd14 est trop éloigné pour que les vestiges qu'il renferme puissent être rattachés à ceux des trois précédents). Enfin la synthèse des découvertes est proposée sur un plan d'ensemble de la ville antique de Martigny (**Relevé 5**)

2. CONSTATS ARCHÉOLOGIQUES

Les sondages ont mis en évidence des vestiges archéologiques dans la partie ouest (Sd11 à Sd14) et des événements naturels dans la partie est (Sd1 à Sd10) qui, pour certains, sont également perceptibles au niveau du site de Martigny. En effet, les sondages Sd5 à Sd10 effectués à la hauteur des *insulae* 7 et 8 ont montré la présence d'un bras de rivière qui peut être corrélé avec celui observé dans les *insulae* 8, 9, 10 et 5 et qui a emporté une grande partie des vestiges de ces quartiers.

2.1 Les dépôts alluvionnaires

2.1.1 Les sondages Sd1 à Sd5

La moitié inférieure des profils des sondages Sd1 à Sd5 est constituée de niveaux alluvionnaires naturels de même nature qui présentent tous globalement un pendage nord-est (**Relevé 4**).

¹ Le substrat naturel est relativement bien connu à Martigny. Il est composé par les sédiments de la Dranse, dont le lit et les divers bras et chenaux se sont largement déplacés dans la plaine, avant, pendant et après l'occupation romaine. La présence de couches de graviers grossiers indique un lit ou un chenal, qui garantit l'absence de vestiges.

² Les hauteurs et largeurs des sondages sont au 1/100^e, tandis que l'échelle des distances entre sondages est au 1/400^e.

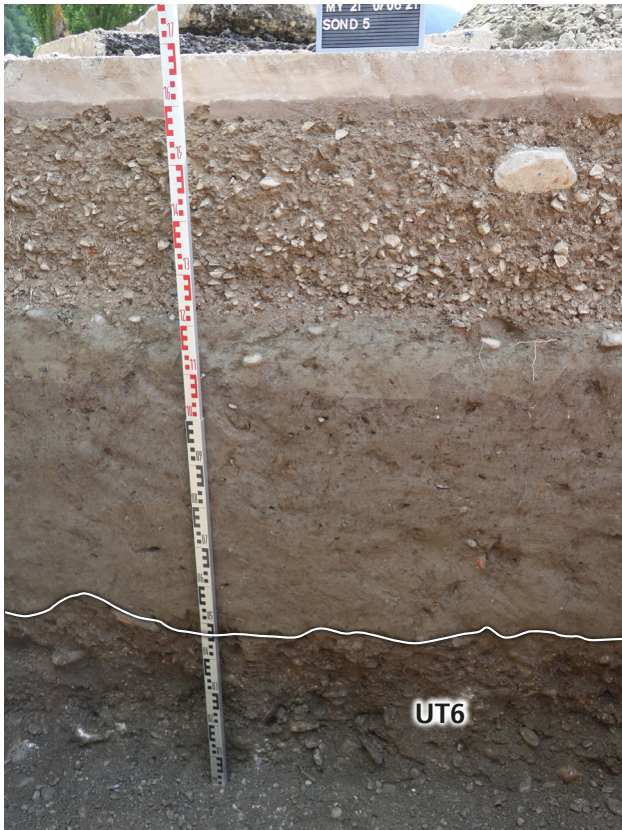


Fig. 1 – Martigny, TMR. Sondage Sd5, profil sud-ouest. Au bas de la coupe, les graviers bruns (UT6) matérialisent le fond d'un bras de rivière ou de la rivière elle-même. Vue du nord-est.



Fig. 2 – Martigny, TMR. Sondage Sd1, profil sud-ouest. Les alluvions (UT4) comportant des fragments de tuile et de mortier reflètent l'inondation et le lessivage d'une occupation ou d'une ruine à proximité. Vue du nord-est.

Le fond des cinq tranchées est formé de graviers et sables brun-rouille, correspondant à des dépôts liés à un bras de rivière ou à la rivière elle-même. Dans le sondage Sd5, les graviers ont été explorés sur une profondeur de 0,50 m : leur épaisseur pourrait être beaucoup plus importante (**Fig. 1**). Il n'est pas possible de savoir avec certitude si ces graviers sont antérieurs ou postérieurs aux vestiges de la ville romaine. Mais étant situés plus profondément (0,40 à 0,60 m) que les niveaux de sols retrouvés dans l'*insula* 9 voisine, ils indiquent qu'il n'y a sans doute jamais eu de constructions à cet emplacement.

Suite à un changement brutal du cours de la rivière, l'ancien lit est devenu un lieu secondaire de dépôt alluvial en eau calme. La sédimentation était sans doute le fait de crues inondant la plaine ou de débordements provoqués par des canaux d'irrigation. Elle est constituée de silts et de sables très fins, gris-beige (UT5). Au-dessus de ces dépôts, d'autres alluvions (UT4) se sont déposées ; elles ont

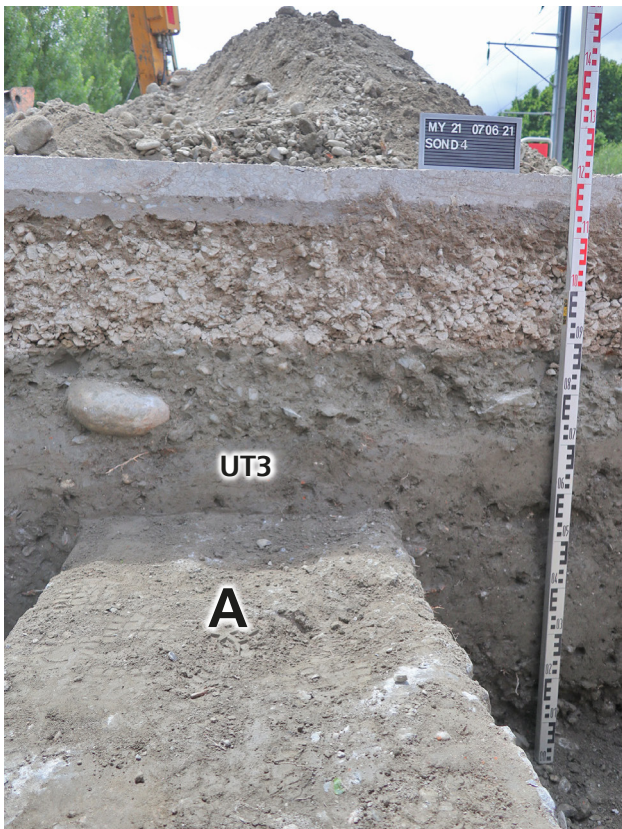


Fig. 3 – Martigny, TMR. Sondage Sd4, profil sud-ouest. Aucune tranchée d'implantation de la conduite électrique protégée par un bouchon en béton (A) n'est distincte dans le sédiment (UT3) qui la couvre. Ce dernier lui est postérieur ainsi que la chaille formant le soubassement de la chaussée. Vue du nord-est.

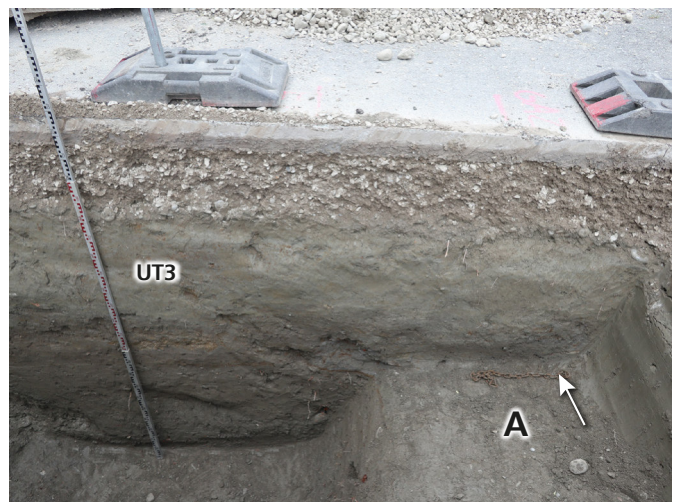


Fig. 4 – Martigny, TMR. Sondage Sd7, profil sud-ouest. Aucune tranchée d'implantation n'est visible dans le sédiment verdâtre (UT3) qui couvre les deux conduites de gaz et d'électricité (A). Mais des objets modernes sont pris dans cette couche comme ici, une chaîne en fer (flèche). Vue du nord-est.

emporté et transporté des éléments de vestiges gallo-romains proches, comme le montrent la présence de nodules de tuile, de mortier et de quelques rares tessons céramiques contenus dans le sédiment (**Fig. 2**). Il est impossible de déterminer si le site ainsi lessivé était en fonction ou à l'état de ruines lors de cette inondation.

Le terrain dans lequel les sondages ont été creusés a été exhaussé pendant le 20^e siècle. En effet, les conduites de gaz et d'électricité présentes dans les sondages Sd4 à Sd8 à une profondeur de 1 à 1,20 m³, sont directement recouvertes par des remblais (UT3) (**Fig. 3 et 4**). D'une épaisseur variable de 0,20 à 0,50 m et composés de sédiment à base d'alluvions⁴, ils sont sans doute liés à la construction de la ligne du Martigny-Orsières de 1907 à 1910 et à celle du centre de tennis en 1987 – 1988. Toutes deux ont pu justifier l'apport de remblais de terrassement : la voie de chemin de fer, pour exhausser le niveau autour du terre-plein sur lequel les rails sont installés, et le tennis pour déposer à peu de distance les sédiments excavés du secteur des courts extérieurs⁵. Le sommet de la séquence est composé par de la chaille (UT1) sur laquelle repose le bitume de la chaussée.

2.1.2 Les sondages Sd6 à Sd10

Le faciès sédimentaire naturel observé dans les profils des sondages Sd6 à Sd10 est différent de celui des cinq sondages précédents (**Relevé 4**). Il s'y trouve quasi exclusivement des alluvions fines (UT9, 11, 14, 16, 18, 19, 20, 21) sur une épaisseur de 0,50 à 0,80 m qui se distinguent par leur couleur et leur granulométrie⁶ (**Fig. 5**). Seule une petite couche de graviers (UT15) très localisée (chenal), observée dans les sondages Sd6 et Sd7 fait exception. Aucun dépôt trahissant le lessivage d'une occupation ou d'une ruine n'est observable.

Le changement de faciès s'opère clairement entre les sondages Sd5 et Sd6 : les alluvions fines sont présentes jusqu'à une profondeur de plus de 2,20 m dans le sondage Sd6. Elles semblent combler une zone plus profonde.

Les sondages Sd6 à Sd10 sont situés en face des *insulae* 7 et 8, sur le tracé sud du bras de rivière qui a détruit une partie des *insulae* 8 et 9 à une époque inconnue⁷.

Il est probable que ce même lit ait provoqué la destruction de l'angle oriental de l'*insula* 7⁸. La sédimentation observable dans ces sondages coïncide avec le bras de rivière destructeur. Le lit a été comblé par des alluvions fines issues des débordements du cours principal et des canaux d'irrigation.

Au 20^e siècle, la dépression fossile de ce bras de rivière était encore perceptible⁹. Cette interprétation est corroborée par les remblais qui forment la partie supérieure de la séquence stratigraphique de ces sondages. Constitués d'alluvions fines, ils sont plus épais



Fig. 5 – Martigny, TMR. Sondage Sd8, profil sud-ouest. Des alluvions fines (UT18, UT19, UT20) occupent toute la hauteur des parois du sondage. La couche UT19 comprend des galets et quelques graviers témoignant d'une inondation plus chaotique que les autres. Vue du nord-est.

³ La date exacte de l'installation de ces deux conduites modernes n'est pas connue.

⁴ La distinction entre les alluvions fines en place et les remblais à base d'alluvions est ténue. Les seconds sont beaucoup plus homogènes comme s'ils provenaient d'une zone de décantation, et présentent quelques marbrures dues à l'oxydation, et, dans le cas présent, comprennent des objets issus des chantiers qui les ont mis en place, en fer ou en plastique.

⁵ Il existe une vue aérienne des travaux de construction du tennis en 1988 (consultable en ligne sur le site de Swisstopo) : l'emprise des travaux s'étend jusqu'au ballast de la voie de chemin de fer. Les conduites sont peut-être antérieures, mais ont pu être remises au jour puis recouvertes lors de ces travaux.

⁶ Celle-ci est difficile à distinguer dans des silts et des sables très fins.

⁷ L'hypothèse que ce chenal soit en relation avec la débâcle du Giétroz de 1818 est plausible, mais d'autres crues plus anciennes, connues dans les sources écrites, pourraient en être l'origine.

⁸ Malgré tout, l'aménagement de la piscine a provoqué la disparition d'une partie des vestiges de l'*insula* 7.

⁹ Les cartes de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle montrent qu'un chemin reliait le secteur du Vivier au lieu-dit Coin de la Ville, qui suivait peut-être cette dépression fossile.

qu'ailleurs et comblent ce qui reste de la dépression fossile dont le centre coïncide avec le sondage Sd7. Observée sur plus de 100 m de longueur, en diagonale par rapport à l'axe du bras de rivière, la largeur du lit peut être estimée à près de 50 m, dimensions assez grandes pour supposer que le cours devait divaguer dans un lit majeur au gré des saisons.

2.2 Les vestiges archéologiques

2.2.1 Le sondage Sd11

A une profondeur de 1 m, un mur (M30) d'orientation sud-ouest / nord-est est apparu contre le bord sud-est du sondage. Il était probablement habillé d'un enduit comme semble le démontrer la finition des joints en stries horizontales (**Fig. 6**). A une distance de 5 m au sud-ouest et parallèle à ce dernier, une maçonnerie avait été dégagée sur une longueur de 28 m en 1987

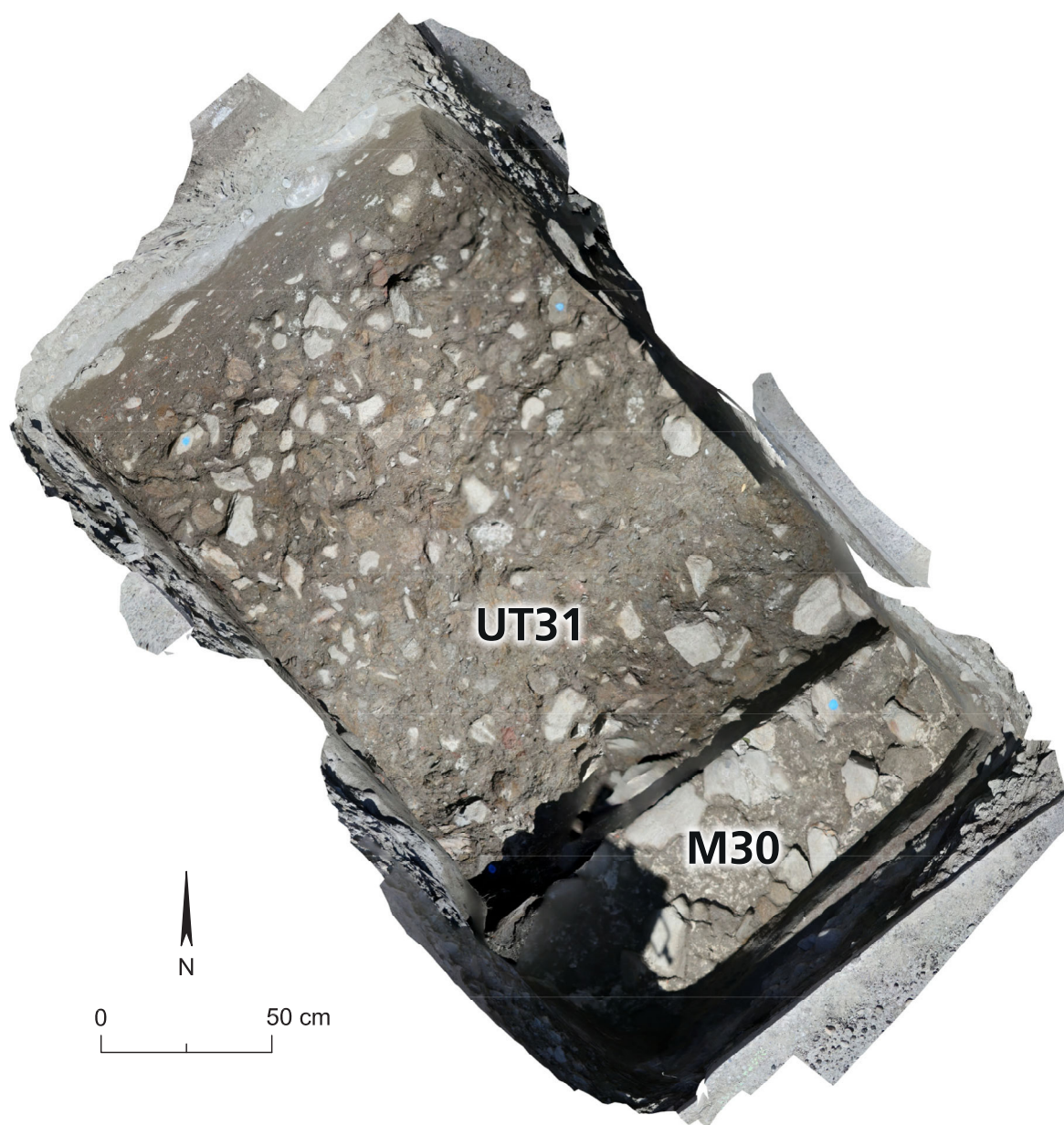


Fig. 7 – Martigny, TMR. Sondage Sd11. Le mur (UT30) est associé à un sol en pierres (UT31) interprété comme extérieur. Orthophotomosaïque orientée face au nord.



Fig. 6 – Martigny, TMR. Sondage Sd11. Un mur (UT30) est apparu à une profondeur de 1 m. Son parement présente une finition des joints par des stries horizontales tracées au fer (flèche), assurant l'accrochage d'un enduit. Vue du nord-ouest.



Fig. 8 – Martigny, TMR. Sondage Sd11, profil sud-ouest. UT41 : alluvions fines témoignant d'une inondation. UT40 : démolition témoignant de l'abandon du site. UT39 : alluvions fines : inondation et lessivage de niveaux anthropiques voisins. UT38 : alluvions fines scellant définitivement les vestiges. UT43 : fosse récente. Vue du nord.

et interprétée alors comme un mur de portique¹⁰. La présence du mur dans le sondage Sd11 remet en question cette interprétation.

Du côté nord-ouest, un niveau de circulation (UT31), situé 0,30 m plus bas que le sommet arasé du mur, lui est associé (**Relevé 2**). Composé de petites pierres (schistes bruns micacés) étroitement juxtaposées et superposées, il s'agit probablement d'un sol extérieur (**Fig. 7**). Laisé intact lors de cette campagne de diagnostic, il recouvre probablement des vestiges plus anciens.

Une couche d'alluvions fines (UT41) témoignant d'une inondation recouvre directement le niveau de circulation (**Fig. 8**). Surmontée par une démolition (UT40), elle marque l'abandon du secteur. Cette démolition est scellée par des alluvions fines fortement contaminées de restes anthropiques (UT39). La relation de ces dépôts avec le mur M30 ne permet pas de déterminer si celui-ci était encore visible. De nouvelles alluvions fines (UT38) le scellent définitivement. La corrélation de ces dépôts avec les alluvions comblant le bras de rivière dans le sondage voisin Sd10 n'a pu être établie.

2.2.2 Le sondage Sd12

De nombreux vestiges sont apparus dans le sondage Sd12. Leur chronologie indique plusieurs phases d'occupation (**Relevés 1 et 2**).

Environ 0,80 m sous la chaussée actuelle, une épaisse (0,50 m) couche de démolition constituée de plusieurs strates différenciées est apparue (**Fig. 9**). La strate supérieure (UT45) contient beaucoup de pierres et de mortier ; elle recouvre une autre strate homogène (UT46) observée uniquement dans le profil sud-ouest. La strate la plus remarquable forme la base de cette démolition qui tend à s'amincir en direction du sud-est ; elle est extrêmement riche en céramique (UT29). Fouillée manuellement, elle a livré une dizaine de caisses de gros fragments d'amphores. La disposition des tessons



Fig. 9 – Martigny, TMR. Sondage Sd12, profil nord-est. A : démolition (UT45, 46, 29) marquant l'abandon du site.

¹⁰ F. Wiblè, « Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987 », *Vallesia* 43, 1988, pp. 220-221.



Fig. 10 – Martigny, TMR. Sondage Sd12. La surface de la couche (UT29) riche en céramique a été dégagée manuellement et nettoyée (à côté du jalon). Vue du nord-ouest.



Fig. 11 – Martigny, TMR. Sondage Sd12. Seuls les parements des murs M64 et M47 sont visibles dans les profils nord-ouest et nord-est du sondage. Ils sont tous deux fondés sur des graviers (UT49) du fond d'un lit de rivière. Vue du sud-est.

indique que les récipients ont probablement été cassés sur place (**Fig. 10**). L'étude préliminaire de ce corpus (présentée *infra*) révèle la présence de 16 amphores (individus) pour un total de 2274 tessons sur une surface de moins de 3,5 m² !

Cette démolition, ainsi datée à partir de la fin 2^e / début 3^e s. après J.-C., repose sur l'arase de deux murs perpendiculaires (M47 et M64), situés à une profondeur de 1,30 m. Seuls les parements sud-est et sud-ouest ont pu être observés, respectivement dans les profils nord-ouest et nord-est de la tranchée (**Fig. 11**). Ces murs possèdent une orientation similaire à celle des vestiges de l'*insula* 6 voisine. Différent l'un de l'autre de par leur facture, ils ne sont pas chaînés, l'extrémité nord-est du mur M64 s'appuyant contre le parement du mur M47. Le niveau de marche correspondant se trouvait probablement à la surface du remblai UT58 (= UT65), soit au niveau de leur sommet arasé lequel semble correspondre au ressaut de fondation¹¹. Ces murs sont fondés dans des niveaux

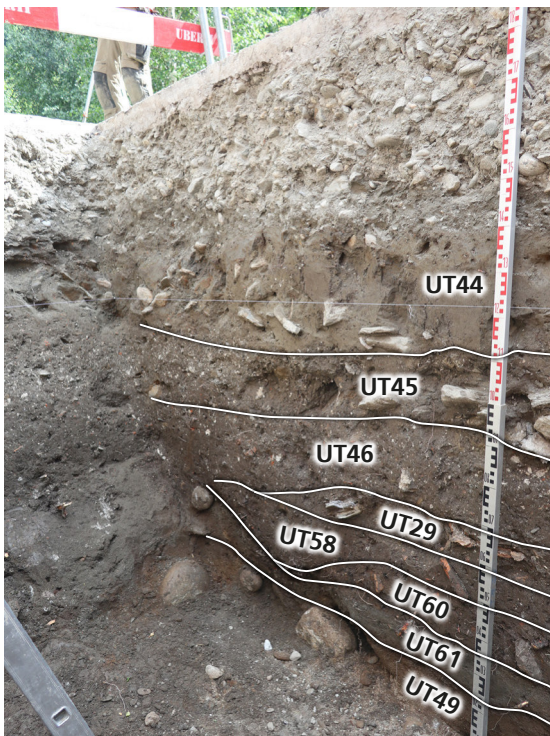


Fig. 12 – Martigny, TMR. Sondage Sd12, profil sud-ouest. UT58 : le remblai préexistant à la construction des murs M47 et M64. UT60 : niveau brûlé reflétant une occupation antérieure aux murs. UT61 : alluvions fines. Vue du nord.



Fig. 13 – Martigny, TMR. Sondage Sd12, profil nord-est. UT51 : pierres et mortier qui pourraient être des restes d'une maçonnerie antérieure aux deux murs M47 et M64. Vue de l'ouest.

¹¹ Lui-même est caractérisé dans le mur M47 par le premier lit de mortier posé sur les pierres de fondations.

correspondant à des occupations antérieures et reposent sur le terrain naturel formé ici par des sables et graviers oxydés d'un lit de rivière (UT49, 50). La tranchée de fondation, profonde de 0,50 à 0,60 m, excave un remblai préexistant (UT58 = UT65), un niveau d'occupation ou de démolition brûlé (UT60) et des alluvions fines (UT48 = UT61) (**Fig. 12**).

A la base du profil sud-est de la tranchée, des vestiges composés de pierres et de mortier (UT51) ont été partiellement observés. Ils s'inscrivent dans le prolongement sud-ouest du mur de 28 m de longueur repéré en 1987 et attestent de la présence de vestiges au-delà de la limite sud-est du sondage (**Fig. 13**).

La séquence sommitale du sondage comprend des alluvions fines très homogènes (UT44)¹² qui recouvrent la couche de démolition. Comme dans le sondage Sd11, il semble que ce quartier était à l'état de ruines lorsque les sédiments issus vraisemblablement d'une importante inondation les ont définitivement fait disparaître.

2.2.3 Le sondage Sd13

Ce sondage ne renferme pas autant de vestiges que le précédent. Mais les traces qui s'y trouvent permettent d'assurer la présence de structures à proximité.

A une profondeur de 1,10 m sous le niveau de marche actuel¹³, une couche de démolition (UT24) est visible (**Fig. 14**). Elle se situe approximativement au même niveau que la démolition apparue dans le sondage Sd12 et pourrait en constituer la frange latérale¹⁴. Elle recouvre un dépôt alluvionnaire fin (UT25) de 0,40 m d'épaisseur comprenant de petits fragments de tuile et de mortier reflétant le flottage de débris anthropiques. Ce dépôt témoigne d'un épisode d'inondation au cours de l'occupation du site. Les alluvions reposent sur une couche de démolition (UT26) repérée au fond du sondage. Elles contiennent des nodules de mortier qui témoignent de la présence de vestiges plus anciens enfouis à plus de 2 m de profondeur.

Les niveaux supérieurs sont ici aussi scellés par des alluvions fines (UT27), les mêmes que celles observées dans le sondage Sd12 (UT44). Cette couche a été en grande partie perturbée par une fosse (UT22) qui dépasse l'emprise du sondage dans la partie nord-ouest. Le remplissage est composé d'alluvions fines qui se confondent avec le niveau naturel (UT27). La présence d'objets modernes (plastiques) permet de le distinguer de ce dernier. Cette fosse est probablement à mettre en relation avec les travaux de construction du tennis.

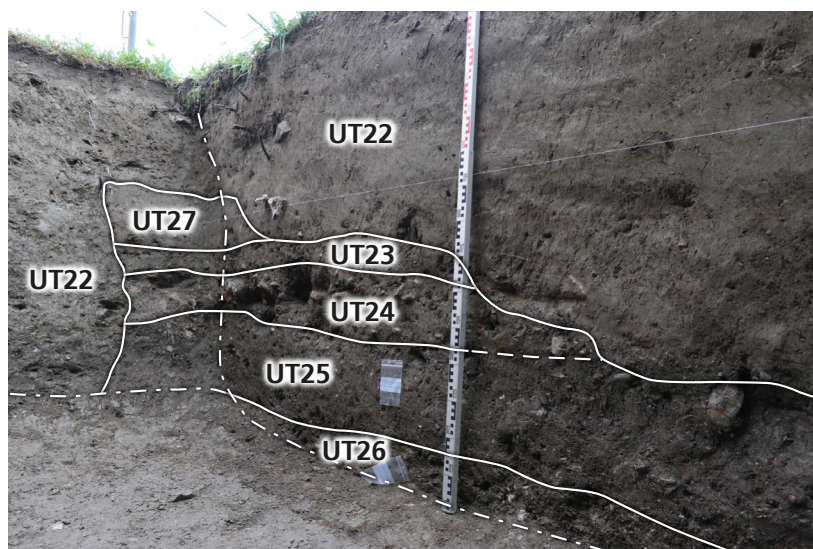


Fig. 14 – Martigny, TMR. Sondage Sd13, profil nord-est. UT24 : démolition à corrélérer peut-être avec la couche riche en céramiques du sondage Sd12. UT25 : alluvions fines avec éléments lessivés provenant d'un site voisin. UT26 : niveau de démolition située au fond du sondage témoignant de la présence de vestiges plus profonds. UT27 : alluvions fines scellant le site. UT22 : remplissage d'une fosse moderne. Vue du sud.

¹² Dans ce secteur, le terrain a plutôt été arasé que rehaussé lors de la construction du tennis. Les sédiments UT44 sont des alluvions fines dont l'épaisseur d'origine devait avoisiner celle des alluvions observées dans le sondage Sd14.

¹³ Le sondage Sd13 est localisé dans la prairie voisine de la route d'accès au tennis, dont le niveau de circulation est surélevé de 0,20 m par rapport à la chaussée bitumée.

¹⁴ Ce niveau ne contient pas d'amphores !

2.2.4 Le sondage Sd14

Ce sondage a été creusé au sud-ouest des vestiges fouillés et mis en valeur¹⁵ en 1995 lors de l'aménagement du passage sous la voie de chemin de fer reliant le parking de la Fondation Gianadda et l'amphithéâtre. A cet endroit, le niveau du terrain est plus haut d'environ 1 m que la zone des vestiges. Dans le sondage, les restes archéologiques apparaissent à une profondeur de 1,90 m et se situent environ 0,60 m sous le sol associé aux murs romains et environ 0,40 m plus bas que les dalles de la route romaine. Ces restes consistent en un étroit agencement de pierres posées à plat, avec quelques fragments de mortier et de tuile visibles à leur surface. Ces éléments ont été placés à sec, un peu de sédiment alluvionnaire fin glissé dans les interstices assure leur cohésion. La surface de l'empierrement se poursuit en dehors des limites du sondage, sauf la limite nord-ouest, rectiligne, qui paraît aménagée (**Fig. 15, Relevé 3**). D'autres vestiges similaires ont été retrouvés à Martigny, souvent dans des zones périphériques. Ils ont été interprétés comme cheminements permettant de traverser des zones humides à pied sec. L'empierrement est recouvert par un niveau homogène de sédiment correspondant à des alluvions fines sans litage ou présence de pierres. Ces dépôts témoignent d'inondation récurrentes. A mi-hauteur de la tranchée se trouve un niveau de sédiment caractéristique du fond d'une roselière et conforte l'interprétation du secteur comme zone humide au cours du temps (**Fig. 16**). Localisé entre le *téménos* et le bâtiment découvert en 1995 sous la halle de tennis, il se trouve environ 0,40 m plus bas que les dalles pavant la route romaine mise en valeur à une vingtaine de mètres de distance. Cet argument est un indice en faveur d'une datation plutôt précoce dans l'époque romaine.



Fig. 15 – Martigny, TMR. Sondage Sd14. La structure de pierres comporte quelques fragments de mortier et de tuile. Sa limite nord-ouest (en blanc), rectiligne, semble artificielle. Vue du sud-est.



Fig. 16 – Martigny, TMR. Sondage Sd14, paroi sud-ouest. A mi-hauteur, le niveau clair (flèche) est le fond d'une roselière, pris entre deux séquences d'alluvions fines dues aux débordements de rivière ou à l'irrigation par débordement volontaire de bisse.

¹⁵ Une partie des murs et des sols d'un bâtiment romain et un tronçon de rue dallée.

2.3 Conclusions

Les sondages archéologiques effectués le long de la voie de chemin de fer sur une longueur de près de 400 m ont permis d'évaluer les risques liés au projet de construction et de définir trois secteurs apportant des données complémentaires sur l'occupation antique de la périphérie sud de Martigny / *Forum Claudii Vallensium* (**Relevé 5**, A, B, C).

A. Une zone en dehors du bâti (Sd1 à Sd5)

Dans le secteur compris entre les sondages Sd1 et Sd5, les vestiges archéologiques sont absents sur une profondeur de 2 m. Les sédiments qui forment le sous-sol sont des alluvions fines de débordement ou, à partir d'une profondeur de 1,40 m, des graviers de chenaux ou de fond de lit de rivière. Leur pendage général nord-est est régulier. Ce secteur correspond au fond de la plaine avant l'installation humaine et a été utilisé comme zone agricole périphérique en dehors de la ville¹⁶. Si l'on se réfère aux découvertes effectuées lors de la fouille de 2015 sur l'emprise de l'*insula* 9, une vingtaine de mètres au nord-est, on peut exclure que ce secteur ait été ravagé par une crue catastrophique de la Dranse.

B. Le bras de rivière de la Dranse (Sd6 à Sd10)

Entre les sondages Sd6 et Sd10, on constate un changement de faciès dans la séquence stratigraphique. Des alluvions fines sont présentes jusqu'à une profondeur de plus de 2,20 m et semblent combler une zone dont le fond n'est pas connu. On est vraisemblablement en présence du bras de la Dranse repéré près de l'amphithéâtre et lors des fouilles des *insulae* 7, 8, 9, 10 et 5, qui a par endroit entièrement dévasté les vestiges archéologiques. Observé sur une longueur de plus de 100 m de longueur au niveau des sondages (Sd6 à Sd10), en diagonale par rapport à l'axe du bras de rivière, sa largeur peut être estimée à près de 50 m. L'hypothèse d'un chenal ravageur semble la plus plausible. Plusieurs épisodes de ce type sont connus des sources écrites, notamment en 1469 et en 1640, et les désastres de 1595 et 1818, ceux-ci étant liés à une débâcle du Giétro¹⁷. Vu la profondeur de cette dépression (plus de 3 m observés dans les *insulae* 8 ou 9), on peut affirmer qu'aucun vestige n'est plus conservé sur ce tronçon.

C. Les vestiges archéologiques (Sd11 à Sd14)

Les vestiges d'époque romaine sont apparus dans les sondages Sd11 à Sd14, soit sur une longueur de 160 m. Il est vraisemblable que la frange nord-est de ce quartier ait été détruite par le bras de la Dranse. Le sommet des constructions apparaît respectivement à 0,80-1 m (Sd11 à Sd13) et 1,90 m (Sd14) de profondeur. Les principaux murs et structures appartiennent au quartier se développant au sud de l'*insula* 6. Plusieurs phases d'occupation ont été identifiées. Selon les premières données chronologiques, l'occupation couvre une grande partie de l'époque romaine (1^{er}-3^e s.).

En conclusion, le secteur A (Sd1 à Sd5) comporte du terrain en place et, même si l'on se situe en dehors de l'emprise de la ville antique, une surveillance voire une fouille archéologique devra être effectuée pour toute excavation. Pour le secteur B (Sd6 à Sd10), les vestiges potentiels ont été emportés par le bras de rivière. Une simple surveillance des excavations est prévue pour s'assurer qu'aucune maçonnerie antique n'est encore conservée localement. Enfin, à partir du sondage Sd10 jusqu'au pont du chemin de fer en direction de la gare de Martigny-Bourg, toute excavation de plus de 0,80 m de profondeur devra faire l'objet d'une intervention archéologique.

¹⁶ En 2015, lors de la fouille de l'*insula* 9, des traces d'aires ont été découvertes dans le secteur nord de l'ilot, et d'autres encore dans le secteur oriental. Elles sont antérieures au *domus* construites en maçonnerie à la fin du 1^{er} siècle (voir le rapport O. Paccolat, F. Maret, Martigny, *Insula* 9. Fouilles archéologiques 2012 – 2015. Un premier bilan. Mars 2017).

¹⁷ Voir collectif, Giétro 1818 sous la loupe des sciences (14-17 juin 2018), *Annales Valaisannes* 2019, 432 p. Article « La débâcle de la Dranse, le 16 juin 1818 », dans *Le Confédéré* n°48, 15 juin 1918.

LES AMPHORES MISES AU JOUR DANS LE SONDAGE SD12 (K 9779)

Par Marc-André Haldimann

1. CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

Les débris amphoriques ont été mis au jour sur 3,5 m² dans le sondage Sd12. Ils étaient pour l'essentiel concentrés dans la partie nord-ouest du sondage dans un niveau interprété comme de la démolition (UT29). Certains des récipients étaient manifestement écrasés *in situ*, leurs fragments étant empilés sur près de 0,40 m.

Les 2320 fragments de céramique recueillis, conditionnés initialement dans 11 caisses Rako (**Fig.1**), ont été lavés entre le lundi 28 juin et le vendredi 2 juillet 2021. L'étude préliminaire de ce mobilier a été effectuée entre le jeudi 1^{er} et le jeudi 8 juillet 2021.



Fig.1 – Transport des caisses d'amphores

2. MÉTHODE

La masse considérable du mobilier a conduit à opérer avant comptage au tri des fragments amphoriques en fonction de leurs pâtes. Un premier passage a permis ainsi de déterminer les 929 tessons d'amphores vinaires du type Gauloise 4 et les 825 fragments amphores à huile de Bétique du type Dressel 20. Le solde du mobilier amphorique a fait l'objet d'un second tri mettant en évidence les amphores Augst 32 – Dressel 9 similis et Augst 33 – Lenzburg-Fréjus ainsi que les fragments de différents conteneurs peut être résiduels, de la rare vaisselle de table et de la batterie de cuisine, tout aussi rare.

Une deuxième étape du travail a porté sur l'examen détaillé des tessons diagnostics, soit les bords, les anses, les fonds, les estampilles et les *tituli picti*. Identifiés sur le plan typologique, ils permettent d'établir le nombre minimum de récipients (NMI) et d'apporter les premiers éléments de datation de l'ensemble mis au jour.

L'inventaire résultant de ces travaux est reproduit sur un tableau .xls en fin de ce document. Les observations découlant de ce travail sont consignées *infra*, chap. 3 et 4 de ce rapport.

3. LE MOBILIER MIS AU JOUR

Catégorie	N	NMI	%
TS E	2	1	3,6
TS F	5	3	10,7
AMP	2274	16	57,1
TS D	11	3	10,7
PNT	1		
MOR	2	1	3,6
CRU	9		
CCL	8	2	7,1
CSO	6	1	3,6
IND	2	1	3,6
Total	2320	28	100

Fig. 2 – Le mobilier de K 9779.

Fort de 2320 fragments, le mobilier de K 9779 révèle d'emblée l'ampleur du mobilier amphorique recueilli : les 2274 tessons identifiés représentent le 98 % du corpus.

3.1 Les importations non amphoriques

La sigillée originaire de Gaule méridionale est manifestement résiduelle ; brûlé secondairement, l'éclat de panse d'une coupe carénée Drag. 29b, ornée de godrons, est caractéristique des productions de la Graufesenque entre 40 et 70 de notre ère. Le fragment d'assiette identifié n'apporte aucune information complémentaire.

Les cinq fragments de sigillée de Gaule du Centre sont chronologiquement pertinents : bien que très lacunaires, les deux fragments de panse de deux coupes Drag. 37 distinctes sont façonnés dans une pâte du groupe 4, employés par les ateliers de Lezoux, entre 140 et 240 de notre ère. L'assiette Drag. 36 relève du même arc chronologique.

3.2 Les importations amphoriques

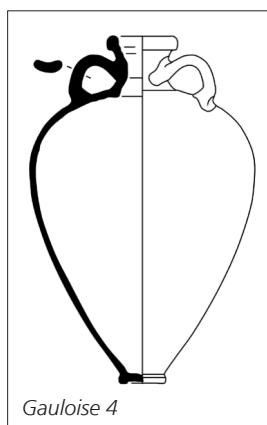
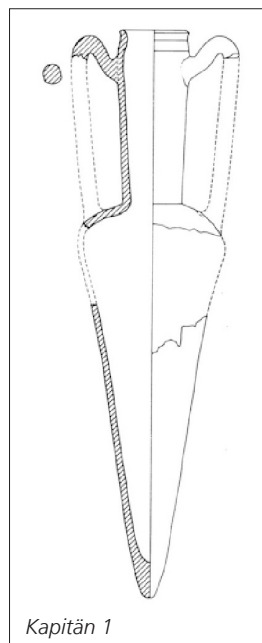
Catégorie	N	NMI	%
Kapitän 1	2	1	6,3
Gauloise 4	929	7	43,7
Dressel 20	825	3	18,7
Dressel 6B	30	1	6,3
Augst 32	80	1	6,3
Augst 33	376	2	12,4
Augst 27a	32	1	6,3
Total	2274	16	100

Fig. 3 – les importations amphoriques

Les 2274 fragments dénombrés proviennent d'au moins 16 amphores distinctes. Huit d'entre elles ont servi à transporter du vin (voir *infra*, chap. 3.2.1), quatre autres de l'huile d'olive de la Bétique et d'Istrie (voir *infra*, chap. 3.2.2), les quatre dernières des saumures originaires de la Péninsule ibérique (voir *infra*, chap. 3.2.3.).

3.2.1 LES AMPHORES VINAIRES

Avec 8 individus reconnus, les amphores vinaires représentent la moitié du corpus amphorique. Très lacunaire, une amphore du type **Kapitän 1**, originaire de la mer Egée ou de Méditerranée orientale est à remarquer (9779-20). Transportant probablement du vin, elle est documentée à Augst entre la fin du 1^{er} et le 2^e siècle de notre ère mais est encore attestée à Ostie pendant le 3^e siècle¹.



Au moins sept exemplaires d'amphores du type **Gauloise 4** sont observés (Fig. 4). Cinq d'entre elles 9779-1 à -5, Fig. 5) ont très probablement été détruites sur place, voire au préalable entreposées sur leur lieu de découverte (voir *infra*, chap. 4). Produites entre le milieu du 1^{er} et le 3^e siècle de notre ère par au moins 34 ateliers identifiés dans la région de Narbonne ainsi que par des dizaines d'autres identifiés

dans le Languedoc et en Provence, ces amphores à la typologie très standardisée sont destinées à l'exportation des crus de la Provence². Leur distribution au fil du Rhône et du Rhin est des plus larges puisqu'elles sont signalées le long du limes rhénan et en Grande-Bretagne. Leur distribution méditerranéenne est tout aussi importante puisqu'on les signale, outre Rome et Ostie, dans toute la péninsule italique, en Espagne, en Grèce, à Chypre, en Turquie, en Égypte et même à Arikamandar en Inde³. Déjà largement documentées en Valais, notamment à Massongex VS et à Martigny,⁴ on relèvera que d'après les *tituli picti* documentés, cette forme servait à exporter du *vinus amineum*, un « vin agréable » dont la parenté génétique absolue avec l'amigne valaisanne rend plausible l'adoption de son nom latin pour l'appellation de ce cépage emblématique de la production viticole valaisanne.



Fig. 4 – les tessons diagnostic des amphores Gauloise 4.

1 Augst : Martin-Kilcher 1994 ; Ostie : Panella 1973.

2 Laubenheimer 1985

3 Laubenheimer 2001.

4 Haldimann 1998

Une seule anse est dotée d'une estampille C.M.S. (9779- 7, Fig. 6). Documenté entre la fin du 1^{er} et le 2^e siècle, ce producteur dont le tria nomina demeure énigmatique n'est pas spécifiquement localisé auprès d'un atelier connu.⁵ Enfin deux *tituli picti* dont le déchiffrement reste à faire sont identifiés (9779-8, -9, Fig. 7).



Fig. 5 – Les cinq bords des amphores Gauloise 4 cassées in-situ.



Fig. 6 – L'estampille C. M. S. sur l'anse d'une Gauloise 4.

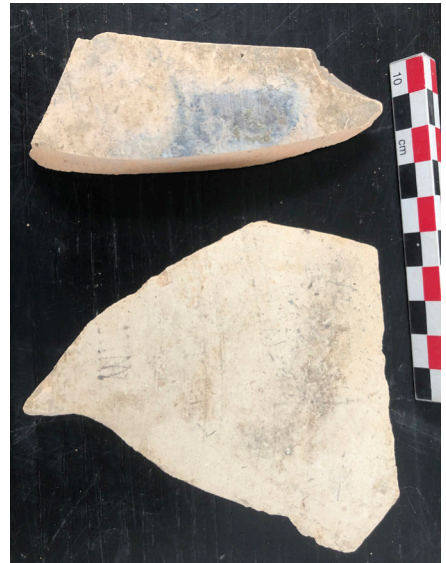


Fig. 7 – les tituli picti sur Gauloise 4.

3.2.2 LES AMPHORES À HUILE

Avec trois récipients au moins, les amphores à huile de Bétique sont les plus fréquentes (Fig. 8). Produites depuis les quatre dernières décennies avant notre ère jusqu'au 4^e siècle de notre ère pour assurer l'exportation de l'oléiculture extraordinairement développée entre Séville et Italica, au fil du Guadalquivir et de ses affluents, ce type d'amphore dispose d'un historique

des recherches largement séculaire. Identifiée à Rome à partir de 1878 par Heinrich Dressel grâce aux travaux qu'il a menés sur le *Monte Testaccio*, un dépotoir de 20'000 m² culminant à 49 m de hauteur exclusivement dévolu aux amphores à huile importées à Rome entre l'époque augustéenne et la seconde moitié du 3^e siècle, ce type d'amphore au corps circulaire est particulièrement bien connu. Complété par l'exploration et la fouille de quelques-uns des 96 ateliers repérés dans la vallée du Guadalquivir depuis 1898, la somme de connaissances que livrent les amphores Dressel 20 éclaire l'ensemble de leur chaîne de production et de commercialisation⁶.



Fig. 8 – les tessons diagnostic des amphores Dressel 20.

⁵ Corbeel et al. 2013, p. 407 – 408.

⁶ Voir en dernier Haldimann 2021.

Le seul bord au profil complètement conservé appartient au type **Martin-Kilcher E**, n° 80, diffusé entre 110 et 150 de notre ère (**9779-10, Fig. 9**)⁷. Le bord au profil fragmentaire (**9779-11**) est probablement du même type, le troisième individu reconnu n'étant documenté que par son fond. L'unique estampille observée (**9779-12, Fig. 10**) reste à déchiffrer, de même qu'un graffito (**9779-13**) appliqué avant cuisson sur la panse d'une des amphores à huile.

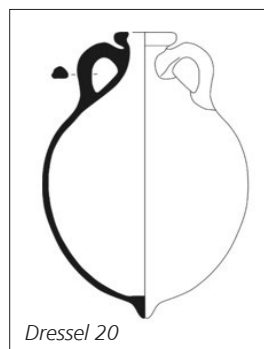
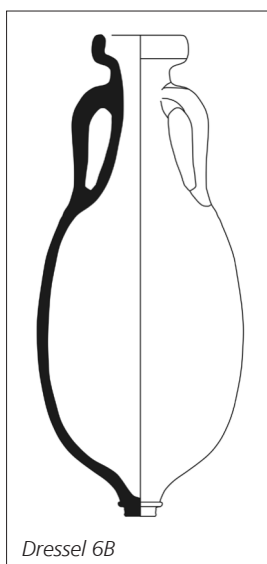


Fig. 9 – Bord de Dressel 20 type Martin-Kilcher E no 80.

Fig. 10 – Estampille sur anse de Dressel 20, à déchiffrer.



Trente fragments – à la surface externe très érodée – comprenant la panse et l'amorce d'un fond proviennent d'une amphore à huile du type **Dressel 6B**, originaire d'Istrie ou d'Italie du Nord (**Fig. 11**)⁸. Observée entre l'époque augustéenne et la première moitié du 2^e siècle, elle est documentée en Rhénanie, en Pannonie, en Norique et se rencontre occasionnellement également en Inde. En Valais, elle est documentée dès le 1^{er} siècle de notre ère à Massongex VS⁹.



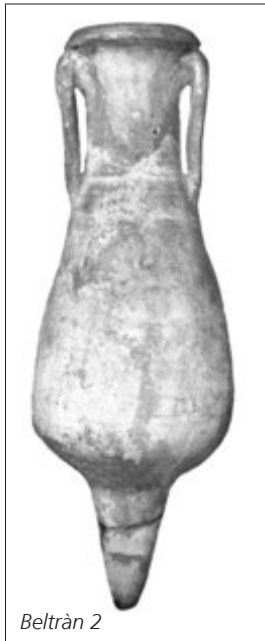
Fig. 11 – Tessons d'amphore Dressel 6B.

⁷ Martin-Kilcher 1987, type E, n° 80.

⁸ Bezeczky 1998b.

⁹ Haldimann 1998.

3.2.3 LES AMPHORES À SAUMURE



Beltràn 2

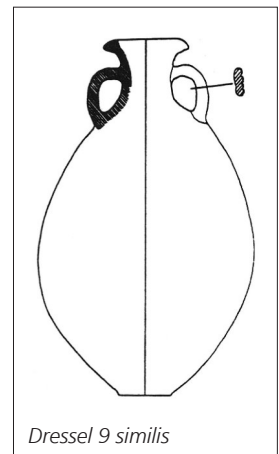
Représentée par 32 fragments, une seule amphore ibérique à saumure du type **Beltràn 2** (Augst 27a) est documentée (**9779-18**). Centrée sur Cadix, la production de cette amphore est également attestée plus largement dans le sud de l'Espagne et sa large diffusion du limes rhénan à la côte syro-palestinienne entre 10 de notre ère et le milieu du 2^e siècle. Documentée par nombre de *tituli picti*, elle sert au transport de saumures et de produits dérivés de poisson tels le *liquamen*, le *garum* ou le *flos*¹⁰.

Le développement du transport en vrac depuis les régions productrices de saumure – principalement la Péninsule ibérique – jusque dans la basse vallée du Rhône ou le long du littoral provençal provoque la création d'une industrie amphorique spécifique en différents endroits de la Gaule.

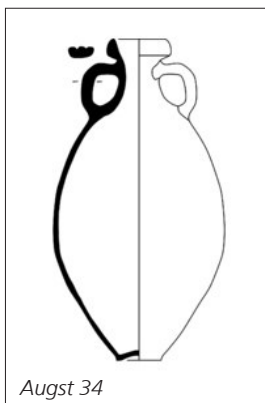


Fig. 12 – tessons diagnostic de l'amphore Dressel 9 similis – Augst 33.

Dénommée **Dressel 9 similis** (Augst 33) de par son analogie formelle voulue avec le conteneur ibérique Dressel 9, la plus ancienne, produite par l'atelier de la Muette depuis l'époque augustéenne, est courant jusqu'en plein 2^e siècle. Produite à Fréjus entre le milieu du 1^{er} et le milieu du 2^e siècle, elle se rencontre au fil du Rhône, en Suisse et en Europe nord-occidentale; elle est déjà attesté en Valais¹¹. Comportant 80 fragments, un exemplaire du type Dressel 9 similis (**9779-17, Fig. 12**) est présent dans l'ensemble inventorié.



Dressel 9 similis



Augst 34

Ce récipient est accompagné par deux amphores du type **Augst 34** (**9779-14 et -15, Fig. 13**) dites aussi Lenzburg-Fréjus car également issues de l'atelier de Fréjus¹². Produites pour les mêmes raisons que la Dressel 9 similis, elles sont diffusées en France, en Suisse et dans l'Europe nord-occidentale entre la période flavienne et le 2^e siècle. Leur contenu de saumure provient pour l'essentiel toujours de la Péninsule ibérique. Un *titulus pictus* (**9779-19, Fig. 14**) bien conservé complète les informations livrées par ce type.

¹⁰ https://archaeologydataservice.ac.uk/archives/view/amphora_ahrb_2005/details.cfm?id=43 consulté le 7 juillet 2021.

¹¹ Desbat 2003 ; Valais : Haldimann 1998.

¹² Brentchaloff et Picon 1990



Fig. 13 – tessons diagnostic des amphores de Fréjus – Augst 34.



Fig. 14 – titulus pictus sur amphore Augst 34.

3.3 Les céramiques régionales

Les sigillées helvétiques livrent deux coupes carénées Drack 21 et une coupe en *terra nigra* Drack 20 ; toutes trois très fragmentaires, elles apparaissent comme résiduelles. Une assiette Drag. 32 complète cet inventaire ; manifestement cassée *in situ*, elle offre un précieux *terminus post quem* puisque sa production débute à partir de 180 de notre ère et couvre tout le 3^e siècle.¹³

Un fragment de panse provenant d'un bol peint de type Roanne ainsi que 9 fragments de panse de cruche complète la vaisselle de table recueillie.

La vaisselle culinaire comporte un mortier à collerette incurvée et à panse cannelée (MOR), un gobelet et un pot à cols cintrés en céramique culinaire à pâte claire (CCL), un pot en céramique culinaire à pâte sombre (CSO) et une jatte-couvercle en céramique indigène (IND).

¹³ Martigny : Haldimann in Paccolat et al. à paraître, L'insula 9 de Martigny, CAR.

4. DATATION ET ESQUISSE D'INTERPRÉTATION DU CONTEXTE

Comprenant des éléments résiduels du 1^{er} siècle de notre ère, la mise en place du niveau K 9779 ne saurait toutefois être antérieure au 2^e siècle : la typologie des amphores, en particulier le bord de Dressel 20 (**9779-10**) diffusé entre 110 et 150 de notre ère en témoigne. L'abandon de ce niveau ne survient pas avant la fin du 2^e siècle : la mise en évidence d'une assiette en TS D du type Drag 32 en témoigne.

La découverte d'un nombre très élevé de tessons provenant d'un petit nombre de récipients associée avec le nombre de collages observés oriente l'interprétation de ce niveau exceptionnel. Si l'on excepte les amphores attestées par quelques tessons seulement (Kapitän 1, Beltràn 2 et Dressel 6B et deux Gauloises 4), les onze autres amphores et l'assiette Drag. 32 sont manifestement brisés *in situ*. Il ne peut donc s'agir d'un remblai rapporté d'ailleurs mais bel et bien d'un dépôt intentionné. Probablement écrasées – volontairement ou non – à cet endroit, ces douze récipients permettent d'envisager soit un dépotoir soit un dépôt, peut-être dans une halle de stockage.

Située en périphérie de la ville antique mais à proximité immédiate de l'amphithéâtre de Martigny et d'un secteur religieux jalonnant l'extrémité sud-ouest de *Forum Claudii Vallensium*, la mise en évidence d'un dépôt n'est guère surprenante. Susceptibles d'être fréquentés par un grand nombre de personnes, ces infrastructures sacrées et profanes sont des pôles d'attraction évidents. La présence d'entrepôts dans ces secteurs ne surprendrait pas. Établis à proximité immédiate de la voie stratégique vers l'Italie et le col du Grand Saint-Bernard, ils seraient parfaitement à leur place. Au vu de l'exiguïté des sondages pratiqués, on ne peut toutefois écarter l'hypothèse d'un dépotoir, les agglomérations gallo-romaines étant en effet dotées d'une voirie efficiente transportant dans des déchetteries situées en périphérie les rebuts produits par la vie quotidienne.

BIBLIOGRAPHIE

Brentchaloff et Picon 1990

D. Brentchaloff et M. Picon, *Amphores de Fréjus-Lenzbourg: origine contrôlée*, Société Française d'Étude de la Céramique Antique de la Gaule. Actes du congrès de Mandeure-Mathay (1990). SFECAG. : pp. 225-230.

Bezeczky 1998b

T. Bezeczky, *The Laecanius Amphora Stamps and the Villas of Brijuni in Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophische-Historische Klasse Denkschriften*, Vienne, 1998.

Corbeel et al. 2013

S. Corbeel, G. Duperron, F. Bigot, L. Long, *Nouvelles données sur amphores et couvercles gaulois d'Arles*, Revue archéologique de Narbonnaise, Tome 46, 2013, pp. 395-430.

Desbat 2003

A. Desbat, *Amphorae from Lyon and the question of Gaulish imitations of amphorae in Journal of Roman Pottery Studies.*, 2003, pp. 45-49.

Haldimann 1998

M.-A. Haldimann, *Les amphores en Valais romain*, SFECAG, Actes du congrès d'Istres, Marseille, 1998, pp. 37-48.

Haldimann 2021

M.-A. Haldimann, *Le mobilier céramique de l'insula 9 de Martigny* (à paraître).

Laubenheimer 1985

F. Laubenheimer, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.

Laubenheimer et Gisbert Santonia 2001

F. Laubenheimer et J. A. Gisbert Santonia, *La standardisation des amphores Gauloise 4, des ateliers de Narbonnaise à la production de Denia*. In *Vingt ans de recherches à Sallèles d'Aude*, 2001, pp. 33-50.

Martin-Kilcher 1987

S. Martin-Kilcher, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte (FiA 7/1)*, Augst, 1987.

Martin-Kilcher 1994

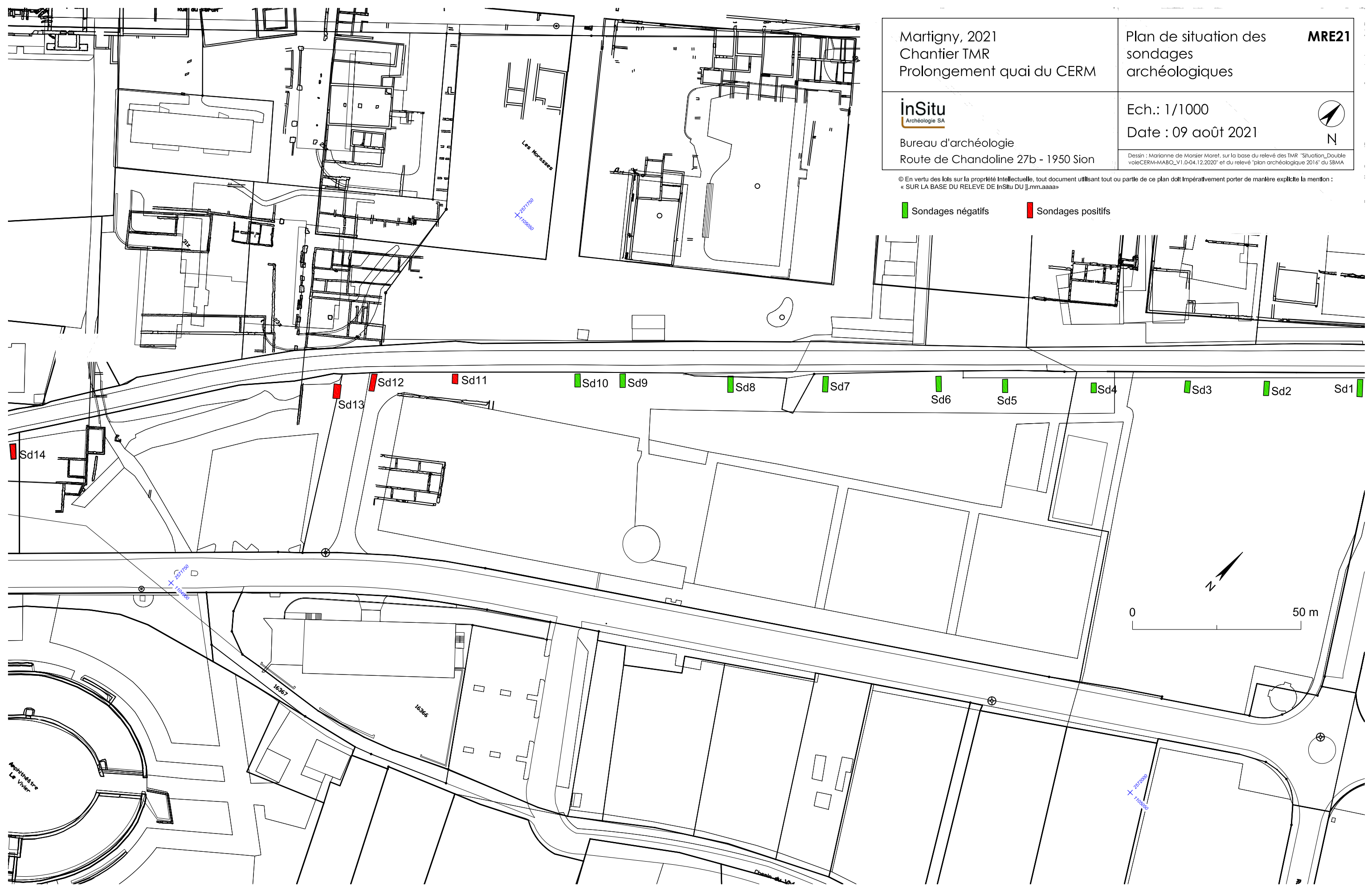
S. Martin-Kilcher, *Die römischen amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte II: Die Amphoren für Wein, fischsauce, Südfrüchte (Gruppen 2-24) und Gesamtauswertung Forschungen in Augst 7/2-3*, Augst, 1994.


Panella 1973

C. Panella, *Appunti su un gruppo di anfore della prima, media e tarda età Imperiale.*, Ostia III: *Le terme del Nuotatore: scavo dell'ambiente V et di un saggio dell'area*. Studi miscellanei. 21, Rome, 1973, pp. 460-633.

ANNEXES

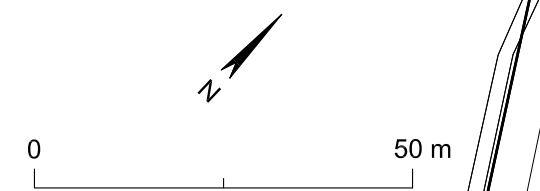
- Relevé 1 - Plan de situation des sondages
 - Relevé 2 - Plan des sondages Sd11 et Sd12
 - Relevé 3 - Plan du sondage Sd14
 - Relevé 4 - Coupe télescopée Sd1 à Sd13
 - Relevé 5 - Plan de situation générale
-



Martigny, 2021 Chantier TMR Prolongement quai du CERM	Plan de situation des sondages archéologiques MRE21
 Bureau d'archéologie Route de Chandoline 27b - 1950 Sion	Ech.: 1/1000 Date : 09 août 2021 <small>Dessin : Marianne de Marsier Morel, sur la base du relevé des TMR "Situation_Double voieCERM-MABO_V1.0-04.12.2020" et du relevé "plan archéologique 2016" du SBMA</small>

© En vertu des lois sur la propriété Intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention : « SUR LA BASE DU RELEVÉ DE InSitu DU j.j.mm.aaaa »

■ Sondages négatifs
 ■ Sondages positifs



Martigny, Ville, 2021
Chantier TMR
Prolongement quai du CERM

Plan d'ensemble
provisoire des vestiges
archéologiques

MRE21

inSitu
Archéologie SA

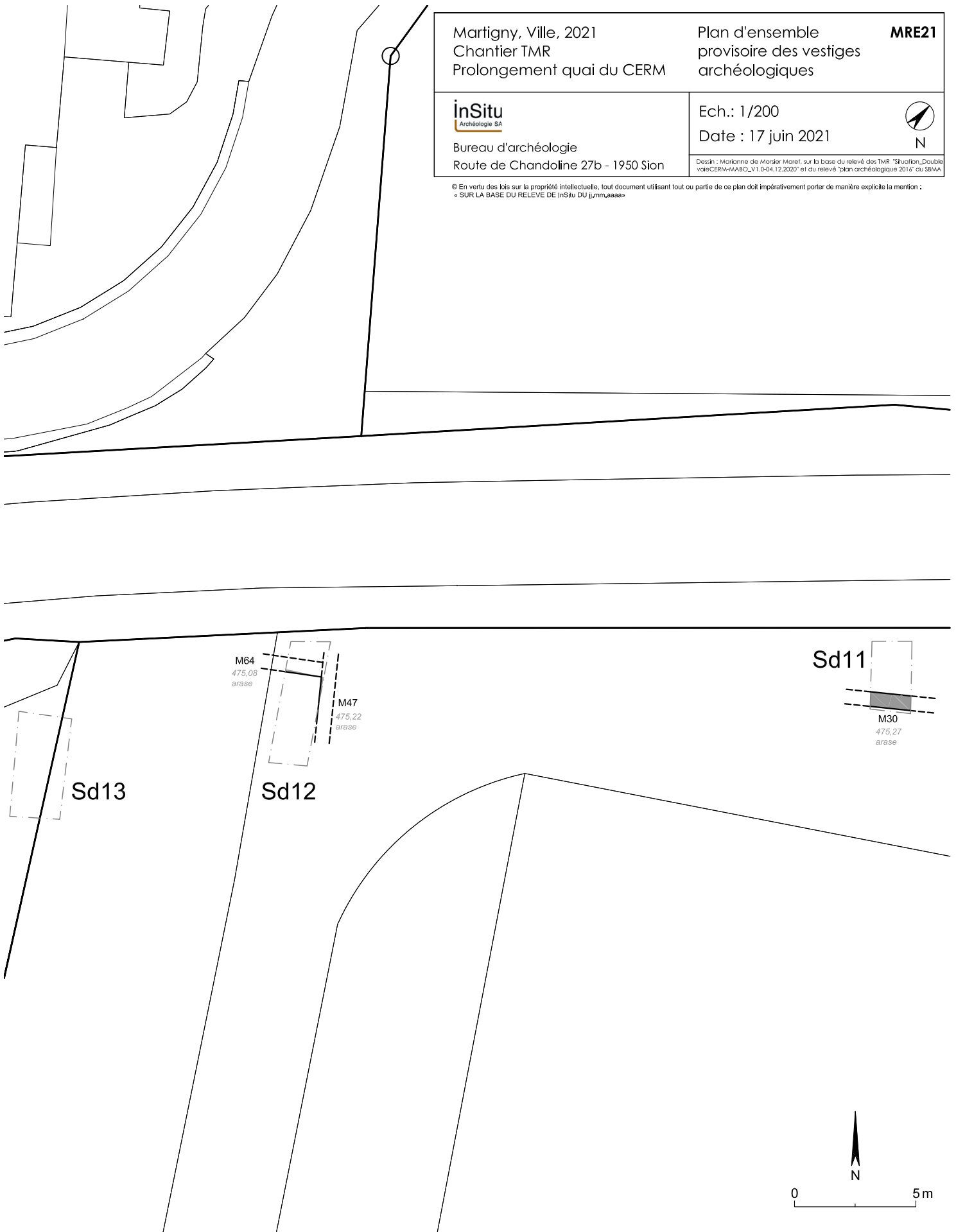
Bureau d'archéologie
Route de Chandoline 27b - 1950 Sion

Ech.: 1/200
Date : 17 juin 2021



Dessin : Marianne de Marsier Morel, sur la base du relevé des TMR "Situation_Double voieCERM+VA80_V1.0-04.12.2020" et du relevé "plan archéologique 2016" du SBVA

© En vertu des lois sur la propriété intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention :
« SUR LA BASE DU RELEVÉ DE inSitu DU jjmm,aaaa »



Relevé 2 – Plan des vestiges découverts dans les sondages Sd11 et Sd12.

Martigny, Ville, 2021
Chantier TMR
Prolongement quai du CERM

Plan d'ensemble
provisoire des vestiges
archéologiques

MRE21

InSitu
Archéologie SA

Bureau d'archéologie
Route de Chandoline 27b - 1950 Sion

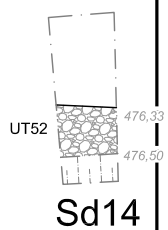
Ech.: 1/200

Date : 17 juin 2021



Dessin : Maïttonne de Montier Morel, sur la base du relevé des TMR "Situation_Double voieCERM-MABO_V1.0-04.12.2020" et du relevé "plan archéologique 2016" du SBMA

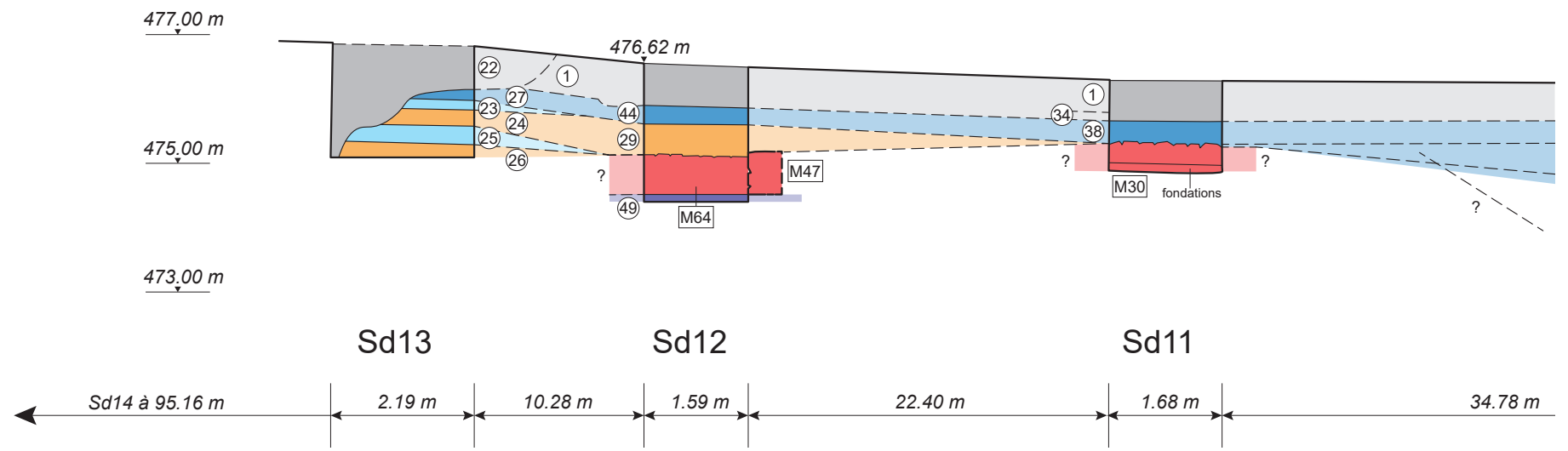
© En vertu des lois sur la propriété intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention :
« SUR LA BASE DU RELEVÉ DE InSitu DU j_mmm,aaaa »



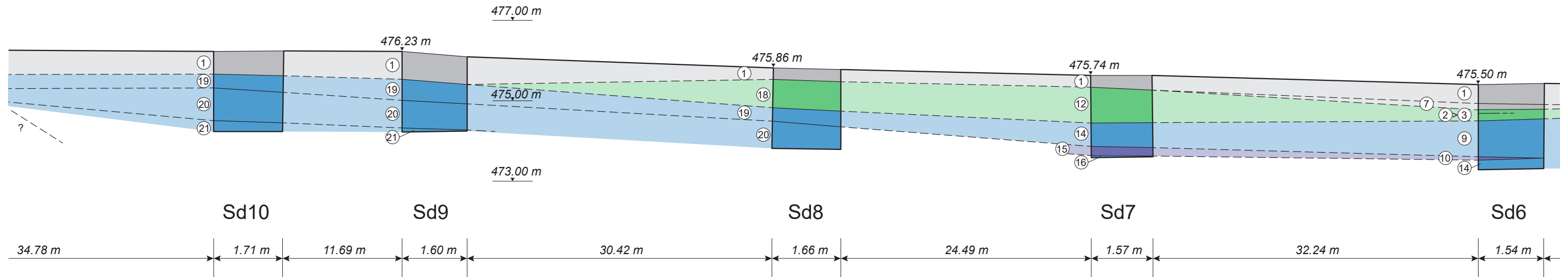
Relevé 3 – Plan des vestiges découverts dans le sondage Sd14.

Légende

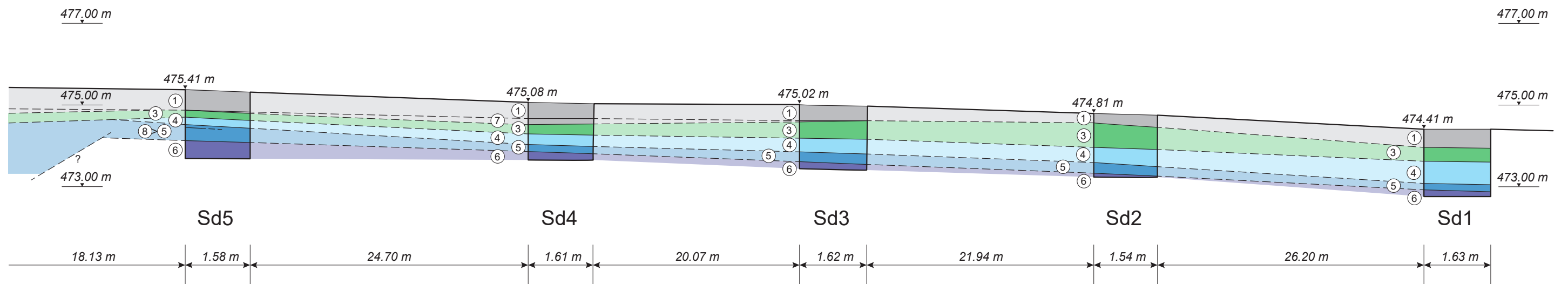
- Bitume > chaille
- Remblais
- Alluvions fines avec mobilier (lessivage)
- Alluvions fines stériles
- Alluvions grossières
- Démolition
- Vestiges archéologiques



Relevé 4C – Sondages Sd10 à Sd13 : la position des vestiges archéologiques par rapport aux dépôts naturels.



Relevé 4B – Sondages Sd6 à Sd11 : les alluvions comblant une dépression fossile qui pourrait être le lit d'un bras de rivière.



Relevé 4A – Sondages Sd1 à Sd6 : le pendage des alluvions grossières et fines du fond de la plaine.





MARTIGNY

PROJET TMR / MRE21